



PROJET DE RAPPROCHEMENT EADS/BAE Systems

Les nouveaux Dirigeants de notre Groupe EADS n'ont pas attendu très longtemps pour prendre leurs premières décisions stratégiques et organisationnelles notamment celle du rapprochement avec BAE Systems. Cette annonce, si elle se concrétise, marquerait une étape importante pour l'avenir de l'industrie civile/militaire française et européenne et donc, pour l'avenir des personnels du Groupe.

Tom ENDERS, le nouveau « pilote » du Groupe EADS a annoncé deux objectifs prioritaires, à savoir :

- 1) - Faire d'EADS un groupe plus international et par définition moins « Franco-allemand »
- 2) - Equilibrer les activités civiles et militaires au sein du Groupe.

Dualité des activités civiles/militaires.

FO a toujours défendu le principe de la dualité d'activité civile et militaire et ce, pour deux raisons :

- 1) - Pour notre organisation syndicale, **cette dualité permet la mutualisation des retombées technologiques issues des politiques de Recherche et Développement.**
- 2) - Les activités militaires et civiles répondent à des cycles différents. Au travers de la dualité d'activité civile et militaire **c'est la stabilité industrielle sur le long terme qui peut être assurée et en filigrane, la stabilité sociale qui doit être préservée.**

☞ **Un rapprochement entre EADS et BAE assurerait, de fait, un équilibre entre les activités industrielles civiles et militaires mais assurerait-il pour autant une stabilité sociale qui elle, relève principalement de la volonté des dirigeants et des actionnaires ?**

En effet, la finalité de l'actionnariat du Groupe EADS/BAE sera différente de ce qu'elle était par exemple, dans l'ex Groupe Aérospatiale dont la vocation était de développer une industrie aéronautique et spatiale française pour la mettre au service de l'économie nationale!

☞ **Pour FO, le rapprochement des Groupes, EADS et BAE, s'il se réalise, devra d'abord servir l'emploi dans les pays membres (France, Allemagne, Royaume Uni, Espagne) et servir l'intérêt économique et social des sites concernés.**

☞ **Pour FO, la place de l'Etat Français dans l'actionnariat a de ce fait, une importance fondamentale pour la préservation des intérêts économiques et stratégiques nationaux.**

FO a pour objectif prioritaire « **la défense des salariés** » et l'intérêt d'un rapprochement (quel qu'il soit) n'a de sens que si elle permet d'atteindre cet objectif prioritaire.

L'internationalisation d'EADS souhaité par Tom ENDERS doit servir le développement industriel des sites Français et Européens. Si tel n'est pas le cas, FO s'y opposera.

Si « vision 2020 » se réalise en 2012, l'argumentaire de L. GALLOIS concernant la sortie des aérostructures perd naturellement de sa consistance. **En effet, FO considère que cette volonté affichée de faire d'EADS un groupe international permettant d'accéder à de nouveaux marchés facilitera, de fait, l'acquisition (déjà réelle) de nouvelles charges de travail autres que celles issues d'EADS.**

Evolution de l'actionnariat.

Selon le projet dont fait état la presse (sans être démenti par EADS), la répartition de l'actionnariat se ferait sur une répartition de 60% EADS, 40% BAE qui apparaît avantageuse pour BAE si l'on considère la baisse probable des budgets militaires et la montée en puissance de l'aéronautique civile pour les prochaines années.

- Cette opération va-t-elle changer l'actionnariat de référence et en filigrane la politique du Groupe?
- N'y a-t-il pas un risque de voir la Direction Générale modifier sa pratique sociale pour aller vers une pratique plus « anglo-saxonne »?
- Les bénéfices espérés et prévus grâce notamment à la montée en puissance d'AIRBUS seront-ils redistribués prioritairement aux actionnaires ou aux investissements ainsi qu'aux rémunérations des personnels?

Des questions et inquiétudes légitimes que se posent les salariés et auxquelles nos Dirigeants devront répondre si l'opération de « fusion » va à son terme.

Conséquences pour les sites français d'EADS.

Selon certaines déclarations de nos Dirigeants, le rapprochement entre EADS et BAE Systems aurait peu d'impact pour les sites français. Certes, les activités des deux Groupes sont peu redondantes néanmoins, la baisse des budgets militaires dans les pays « occidentaux » pose questions sur les conséquences à moyen terme pour nos activités industrielles militaires. Bien entendu, ce projet de rapprochement pose aussi la question sensible des intérêts stratégiques en terme de défense nationale et donc, en terme de développement des programmes associés.

En conclusion, FORCE OUVRIERE suit avec attention les évolutions de ce rapprochement annoncé qui marquera, s'il se confirme, un tournant dans la vie de l'industrie aérospatiale civile et militaire française et européenne.